

Invitation presse
Vendredi 25 mai 2018 - 18h30

Lambesc et la Chambre de métiers, Ensemble pour soutenir les artisans

Alors qu'ils ont fait de la proximité un axe majeur de leur mandature, les élus de la Chambre de métiers et de l'artisanat ont sollicité l'ensemble des maires de la région pour leur proposer de signer une Charte de soutien à l'économie de proximité. Dans les Bouches-du-Rhône, la Ville de Marseille a répondu favorablement à cette invitation en octobre 2017, s'engageant notamment à valoriser le « Consommez local, consommez artisanal » auprès de ses habitants. C'est désormais en proximité que les maires de secteurs se mobilisent aux côtés de la Chambre en faveur des entreprises artisanales situées sur leur arrondissement.

Monique Cassar

Présidente
de la Délégation Bouches-du-Rhône
de la Chambre de métiers et de l'artisanat
de région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Bernard Ramond

Maire de Lambesc
Vice-Président du Conseil de
Territoire Pays d'Aix

vous invitent à assister à la **signature de la Charte
de soutien à l'activité économique de proximité**, qui aura lieu en présence
des entreprises artisanales, partenaires économiques et élus du territoire,

Vendredi 25 mai à 18h30

à l'Hôtel de ville – Salle du Conseil
(6, Boulevard de la République, 13410 Lambesc)

Les échanges se poursuivront en toute convivialité au cours d'un cocktail.

L'engagement portera sur quatre priorités :

- > **faciliter la promotion des savoir-faire** artisanaux locaux auprès des consommateurs et **diffuser le label « Consommez local, consommez artisanal »** pour la valorisation des produits locaux ;
- > **maintenir et renforcer l'activité artisanale** sur le territoire de la commune ;
- > **permettre le renouvellement des entreprises artisanales** en encourageant la reprise d'entreprise ;
- > **soutenir la politique volontariste de la Chambre de métiers et de l'artisanat au travers de son offre de services** qui repose notamment sur l'accompagnement et le suivi des porteurs de projet et des artisans installés qui souhaitent développer leur activité.



CONTACTS PRESSE

Emilie Lazzeri, Chargée de communication – e.lazzeri@cmar-paca.fr – 04 91 32 24 38
Marge Vandendries, Directrice de la communication - m.vandendries@cmar-paca.fr - 04 91 32 24 76

